

# Conduite en sécurité de Plates-formes Élévatrices Mobiles de Personnes (PEMP) – CACES®

Certifié ORGANISME TESTEUR - Système CACES® - Certificat n°ICSCA0073

Code produit : R486 / Version : v1

## ELEMENTS DE CONTEXTE

Arrêté du 02 décembre 1998 – Article R4323-55 du Code du Travail :

"La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire..."

## FINALITE DE LA FORMATION

Prendre en compte sa sécurité ainsi que celle de son entourage dans la conduite quotidienne de plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP)

Obtenir/Renouveler un CACES® pour la conduite en sécurité de plates-formes élévatrices de catégories A et/ou B suivant la R486

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Catégorie A : Appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique, Réaliser les vérifications et l'entretien d'usage en début de poste et rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées, Effectuer en début de poste l'examen d'adaptation et positionner la PEMP, Mettre en œuvre la PEMP et effectuer des tâches sur des emplacements de travail
- Catégorie B : Appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique, Réaliser les vérifications et l'entretien d'usage en début de poste et rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées, Effectuer en début de poste l'examen d'adaptation et positionner la PEMP, Mettre en œuvre la PEMP et effectuer des tâches sur des emplacements de travail

## PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Toute personne souhaitant obtenir ou renouveler un CACES® pour la conduite en sécurité de plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) selon la R486 dans la ou les catégories souhaitées.

Initiale : Conducteur n'ayant jamais ou très peu conduit de plates-formes élévatrices et n'ayant jamais suivi de formation

Recyclage : Conducteur ayant déjà obtenu un CACES® pour la conduite de plates-formes élévatrices dans une période inférieure ou égale à 5 ans

Emploi visé : Conducteur, élagueur, ...

Conducteur apte médicalement pour le travail en hauteur.

## PREREQUIS

---

Aucun.

## MODALITES

---

**Durée :** Formation initiale 21 heures / 3 jours – Formation recyclage 14 heures / 2 jours

Nombre de tests maximum par testeur

<b>Epreuve théorique</b>	<b>Epreuve Pratiques</b>	
Toutes catégories	Cat. A	Cat. B
1UT	1 UT	1 UT

### **7 UT MAXIMUM par jour et par testeur dont maximum 6 UT pratiques**

Soit 6 candidats maximum par testeur pour le passage du test R486 catégorie A ou B

**Type :** Présentiel

**Méthodes et moyens pédagogiques :** Apports théoriques à l'aide de supports POWER POINT et vidéo, Travaux pratiques de conduite de PEMP des différentes catégories dans différentes situation de travail, Mise à disposition d'une plateforme élévatrice et d'une aire d'évolution conforme à la Recommandation R486 (cf. descriptif plateau technique joint), livret.

**Validation des acquis :** Validation des acquis théorique et pratique lors du test CACES® réalisé par un testeur personne différente du formateur, en vue de la délivrance par l'employeur d'une autorisation de conduite

**Sanction de la formation :** Attestation de fin de formation, certificat de réalisation, certificat CACES (validité 5 ans)

**Profil de l'intervenant :** Formateur spécialisé dans le domaine

## PROGRAMME

---

### ❖ FORMATION THEORIE

- Rôles et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du responsable de chantier / du conducteur / de l'accompagnateur
- Dispositif CACES®
- Les différents acteurs internes et externes de la prévention
- Technologie des PEMP
- Les principaux types de PEMP et leurs catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des PEMP
- Les principaux risques liés à l'utilisation des PRMP et les moyens de prévention associés
- Exploitation des PEMP
- Vérifications d'usage des PEMP

### ❖ FORMATION PRATIQUE

- Prise de poste et mise en service de la PEMP
- Adéquation de la PEMP et de la tâche à réaliser
- Mise en place (pour les nacelles de type 1), conduite et manœuvres
- Chargement et déchargement sur le porte-engins
- Fin de poste et maintenance de 1er niveau

**Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques suivant le référentiel CNAM R 486 réalisé par un testeur certifié.**

**Chaque candidat devra disposer le jour de la formation PRATIQUE et le jour du test de ces EPI (Equipement de Protection Individuelle), à savoir :**

**CHAUSSURES DE SECURITE**

**CASQUE AVEC JUGULAIRE**

**HARNAIS EQUIPE D'UNE LONGE DE + DE 1M**

**GANTS**

**PROTECTIONS AUDITIVES**

**GILETS RETRO-REFLECHISSANT**

**Également, une photo d'identité lui sera demandé afin d'établir sa carte CACES®.**

**NB: vous pouvez nous signaler toutes anomalies ou dysfonctionnements en contactant notre service qualité CACES®.**

## LES + ASFO

---

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.